

**François Cherix : *Qui sauvera la Suisse du populisme ?* Genève : Slatkine, 2016, 163 p.**

Membre du Parti socialiste et ancien député à l'Assemblée constituante ainsi qu'au Grand conseil du canton de Vaud, François Cherix s'est attaché depuis de nombreuses années à dénoncer la démagogie de la droite nationaliste. Publié par Slatkine, son dernier livre s'inscrit dans cette même logique. Sa thèse se résume en quelques mots : menacée par la montée en puissance de l'UDC, la Suisse doit entamer une réflexion de fond sur son fonctionnement politique et institutionnel, ainsi que sur ses relations avec l'Union européenne. L'heure est d'autant plus « grave » (p. 7) qu'une initiative populaire récente, soutenue par le parti d'extrême droite (« Contre l'immigration de masse »), a remis en cause les liens que le pays entretenait avec le continent. Le PS, affirme l'auteur, qui est en même temps vice-président du *Nouveau Mouvement Européen Suisse*, pourrait devenir le fer de lance de la « révolution » (p. 119) dont le pays a besoin, pour peu qu'il se décide à sortir de ses contradictions et renonce à participer à un gouvernement dans lequel siège l'UDC. Cela signifierait certes la fin du sacro-saint « régime de concordance ». Dans les faits, explique Cherix, celui-ci a de toute façon cessé de fonctionner avec l'élection de Christoph Blocher au Conseil fédéral (2003) : depuis, sa composition a cédé la place à une logique « purement arithmétique, sans visions communes » (p. 123).

Militant, ce texte veut être également une force de proposition. Aussi présente-t-il tout une série de réformes censées donner à la Suisse une ligne politique à la fois claire et cohérente. Parmi celles-ci : la désignation d'un Premier ministre, la mise en place d'une Cour constitutionnelle en sus du Tribunal fédéral, un ajustement du nombre des soutiens demandés pour qu'une initiative populaire soit soumise à votation (de 2 à 4-5% de l'électorat). La réforme de cette dernière est d'ailleurs au cœur des préoccupations de François Cherix. Convaincu que l'initiative populaire « encourage l'irresponsabilité collective » (p. 88) et qu'elle « enterre les réformes novatrices » (p. 116), Cherix plaide en faveur de la mise en œuvre de trois grands principes avant toute votation : la consultation, la concertation, la co-évaluation (p. 119). De cette manière, estime-t-il, il deviendra impossible de faire inscrire dans la constitution des propositions dont le peuple n'a pas pris la véritable mesure.

Le sujet traité par François Cherix a beau retenir l'attention, certaines de ses revendications ont beau susciter l'intérêt, son livre peine toutefois à convaincre. Desservi par un style trop clivant et la multiplication des formules imagées, il se contente bien souvent de postuler là où il aurait été nécessaire de démontrer. La lecture n'en reste pas moins stimulante pour les questions qu'elle pose quant à un pays dont la démocratie est aujourd'hui souvent érigée en modèle à l'étranger.

---

<sup>1</sup> Maître de conférences habilité en civilisation des pays germaniques (Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire « Espaces et cultures », F-63057 CLERMONT-FERRAND).